

Reportage express / Can Total Gabon 2017

Aux abords du complexe sportif " Michel Essonghe" : la frustration des commerçantes



Les commerçants attendant un hypothétique consommateur.



Les commerçantes désormais loin du stade.

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

Pour des raisons de sécurité, elles n'ont pu écouler leurs marchandises comme elles l'espéraient. Du coup, elles se retrouvent fortement endettées, en même temps que leurs rêves s'effondrent.

POUR la plupart des compatriotes, l'accès à certains endroits du stade a été refusé, pour des raisons de sécurité, par les services d'ordre. De fait, de nombreuses commerçantes avaient du mal à contenir leur colère et à cacher leur déception, samedi dernier, aux abords du complexe sportif "Michel Essonghe" de Port-Gentil. Nombreuses d'entre elles, à la veille de la Coupe d'Afrique des nations (Can) Total Gabon 2017 de football, dont la capitale économique abrite le Groupe D, croyaient pourtant trouver là une opportunité de fructifier leurs petits commerces, en ces temps de vaches

maigres. Le président de la République avait d'ailleurs lui-même ouvert la voie en déclarant : « Nous avons fait des efforts nécessaires pour faire de cette Can Total 2017, tout un programme économique ». Dans le même ordre d'idées, la présidente du Conseil départemental de Bendjé, Lucie Daker Akendengue, a délivré aux commerçants qui le souhaitent, des autorisations spéciales d'occupation du domaine public. Le document autorise son détenteur à « occuper temporairement le domaine public pendant la période de la Can Total Gabon 2017, en vue d'exercer une activité commerciale ». Sur cette base, quelques commerçantes ont construit des bungalows au bord de la voie publique menant au stade. En même temps, elles ont constitué d'importants stocks de produits à vendre, notamment des boissons, des grillades, des sandwiches, des eaux

minérales, etc. Sans oublier divers gadgets attachés à la compétition, notamment les vuvuzelas, les drapeaux des pays engagés, les chapeaux, des écharpes, etc. Le 17 janvier, jour de la première rencontre du Groupe D, les commerçantes ont bien pris possession de leurs espaces. L'ambiance aux abords du stade était celle des jours de fête. On a assisté effectivement la fête du football, celle du ballon, du sport-roi. Ceux qui n'avaient pas pu accéder à l'enceinte du complexe pouvaient se rafraîchir tranquillement ou grignoter quelque chose. Tout se passait normalement et en toute convivialité. Mais, samedi, les affaires ont plutôt mal tourné pour ces vendeuses. Plusieurs d'entre elles ont été bloquées par une barrière de police, dressée à près d'un kilomètre du stade. Alors que, de leur aveu, elles avaient augmenté des provi-

sions, au regard de l'engouement de la première journée. « Voilà ce qui arrive quand le petit Gabonais veut se débrouiller. Au lieu de l'encourager, il est au contraire tiré vers le bas par ceux qui sont censés l'aider », a clamé une dame, très remontée, convaincue que certains compatriotes naviguent à rebours des ambitions du chef de l'État, qui lutte pour l'autonomisation de la femme. « Regardez vous-même Monsieur le journaliste, qu'est-ce que je ferai des restes de cette nourriture ? », s'est plainte une autre femme, au bord des larmes. Une partie des vendeuses a pu se rapprocher du stade, mais « parquées » dans un coin excentré. Les bungalows étaient vides. Seules quelques personnes les ont occupés pour s'abriter de la canicule. Un investissement dans l'eau.

ABSENCE DE COMMUNICATION • Les plaintes étaient les mêmes.

D'autant que, le 17 janvier, le service de recouvrement du Conseil départemental de Bendjé (CDB) a collecté des taxes de 500 et 1 000 francs Cfa en fonction de l'importance de l'activité. Une dame, en brandissant un document, a confié avoir payé 50 000 francs pour exercer pendant toute la période de la Can. Mais, à ce qui semble, la présidente de l'institution n'était pas informée des agissements d'une partie du personnel et de certains montants prélevés. « Si la dame qui a payé 50.000 francs n'arrive pas vendre, qu'elle passe au bureau se faire rembourser », a tranché l'un des agents de l'expédition, joint au téléphone. Ces collecteurs de taxes n'ont pas exercé samedi. Leur véhicule, sans accréditation, a été prié de rebrousser chemin par la sécurité. La situation, note un observateur, relève de l'improvisation et de l'absence de communi-

cation entre les forces de sécurité et de défense, le Cocan (Comité d'organisation de la Can), le CDB et les commerçantes. Autrement dit, comment a-t-on laissé, sans mot dire, des opérateurs économiques construire des bungalows et autres échoppes, dans un périmètre censé être protégé ? Aucune réaction des différents services publics compétents n'a été enregistrée. Encore moins la fameuse inscription « A casser » ou « Arrêt des travaux ». Malheureusement, les seuls à faire les frais, ce sont les marchandes de vivres et de boissons qui, pour nombre d'entre elles, se retrouveront endettées jusqu'au cou, en espérant rembourser leurs dettes avec le produit de leurs ventes. Maintenant que leur rêve s'est effondré, tel un château de cartes, il serait intéressant de savoir ce qu'en pensent les pouvoirs publics.



Les bistrotts...



... et autres échoppes vides de clients.

Photo : Julie Nguimbi

Photo : Julie Nguimbi

Photo : Julie Nguimbi

Photo : Julie Nguimbi